

Conseil Municipal

Le lundi 8 octobre 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle. MM. AUDIOT Francis, ASSADET Alain, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian et PHILIPPE Narcisse.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline et M. REMANJON Patrice.

Secrétaire de séance : M. NOUAT Christian.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

FINANCES COMMUNALES : le Maire donne lecture de l'analyse financière de sa commune et de ses conclusions établie par le Trésorier municipal, après sa dernière visite, accompagné d'agents de la DGFIP. Cette dernière fait apparaître une situation saine laissant présager une situation financière stable et propice à quelques investissements (travaux de la route des Aix et aménagement de la future maison médicale).

MAISON MEDICALE : l'acquisition de la maison rue du Foyer Logements (ancien musée de lampes à huile) a été faite récemment par la commune. De plus une réunion a eu lieu regroupant plusieurs professionnels de santé, des élus et le futur maître d'œuvre en vue de définir les besoins de chacun. Un calendrier des travaux sera proposé et une livraison en mars 2020 est envisagée. Des demandes de financement seront faites auprès de plusieurs organismes dès qu'une estimation globale de ces travaux sera connue.

TRAVAUX EN COURS : les travaux de renforcement de voirie ont débuté sur plusieurs routes communales. La rénovation de la maison communale 1 rue Franche va bientôt être terminée (isolation, sanitaires, électricité et peintures).

RIFSEEP : le Conseil Municipal décide de valider la décision de la commission communale du personnel réunie dernièrement quant au projet de refonte du régime indemnitaire du personnel communal. Une information a été faite auprès de chaque agent sur ce projet. Une saisine du Comité Technique auprès du Centre de Gestion du Cher pour avis sera déposée et une décision finale interviendra en fin d'année pour une mise en place du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au 1^{er} janvier 2019.

ACCUEIL PERISCOLAIRE : le Conseil Municipal est informé que des activités manuelles pourront être proposées aux enfants qui le souhaitent durant l'accueil périscolaire.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : l'adjointe chargée de la jeunesse et de l'enfance fait part à l'assemblée de la hausse des effectifs des plus petits au restaurant scolaire nécessitant ainsi une nouvelle organisation pour permettre à chacun de disposer d'un temps de pause méridienne mieux adapté. L'élection des représentants des parents d'élèves aura lieu vendredi 12 octobre et un conseil d'école sera prévu le 16 octobre. Des petits logos seront ajoutés aux menus du restaurant scolaire pour mentionner : « fait maison », « jardin de la Commune » et « commerce local ». Tous les travaux d'aménagement des locaux scolaires sont terminés à part les stores qui seront remplacés mercredi.

L'adjointe chargée de l'animation et des associations fait état du bon déroulement de la petite cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants et la remise des prix aux lauréats du concours communal des maisons fleuries le 14 septembre. Le menu du repas des Aînés qui sera servi le 1^{er} décembre est finalisé par l'assemblée. Une réunion sera organisée dans le courant du mois d'octobre en vue de la préparation de l'édition nouvelle du bulletin municipal. Les dates des diverses fêtes et cérémonies officielles pour 2019 sont données aux élus.

L'adjoint chargé de l'environnement donne la parole à son représentant au sein de la commission environnement de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et le compte-rendu de la dernière réunion est présenté.

nouveau règlement commun à chaque déchetterie sera prévu prochainement. Au passage aux horaires d'hiver, les trois déchetteries intercommunales seront ouvertes tous les après-midi de la semaine du lundi au samedi et quelques matinées suivant les sites.

L'adjoint chargé des bâtiments et de la voirie donne à l'assemblée les résultats de la consultation pour les travaux de voirie 2018. La société COLAS de Bourges propose l'exécution des travaux au prix de 66 010,58 € HT. Le Conseil Municipal accepte cette proposition. Ces travaux seront réalisés avant le 1^{er} décembre prochain et les riverains, notamment ceux de la rue de Fontbertrange seront avisés. Une prochaine réunion aura lieu jeudi 11 octobre pour poursuivre le projet de sécurisation de la route de Bourges.

Des travaux de reprise de branchements d'eau potable sur une nouvelle conduite chemin des Louis vont être réalisés. Pour cela plusieurs devis ont été reçus. Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, accepte ces derniers.

Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) est présenté à l'assemblée laissant apparaître les montants de l'allocation compensatrice qui sera versée en 2018 et en 2019 après déduction des participations diverses (GEMAPI, PAYS DE BOURGES, Voirie 2018 et PLUi).

TRANSPORTS SCOLAIRES : le Maire informe le Conseil Municipal que malgré un début d'année scolaire difficile, le bus scolaire (collège) s'arrête désormais aux arrêts prévus. Ceux qui avaient été gelés sont desservis.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : Le Chef du Centre de secours MESO ayant fait valoir ses droits à la retraite, Mme Marie-Christine MARTIN a été nommée Cheffe de centre par intérim.

Le Conseil Municipal accepte de louer la maison communale 1 rue Franche à un agent communal moyennant un loyer mensuel de 350 €.

Les riverains seront avisés de la mise en vente du terrain de l'Echaudement avant toute décision.

La proposition de marché de maîtrise d'œuvre présentée par la société PRAXIS est acceptée aux conditions prévues.

Le Conseil Municipal accepte de demander à Mme la Préfète du Cher la dissolution volontaire du Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges et de proposer le transfert de l'actif, du passif et des services du SMO au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

Le Maire informe l'Assemblée du réaménagement des emprunts garantis par la Commune et souscrits par la société anonyme d'HLM France Loire. Le Conseil Municipal accepte ce réaménagement d'emprunts garantis.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention pour les frais de fonctionnement et de cantine pour les enfants domiciliés aux Thébaults et scolarisés à l'Ecole publique d'Henrichemont. Il en est de même pour la section RASED.

Le Conseil Municipal, à 8 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, décide d'allouer une indemnité de conseil au nouveau comptable du Trésor, receveur de la Commune. Lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, la mutation d'un agent avait été évoquée. Ce point n'est plus d'actualité, cet agent souhaite rester dans notre collectivité.

Séance levée à 22 h 45.